



## Conseil municipal du 19 février 2013

Le dix-neuf février deux mil treize, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 14 février, s'est réuni, à la mairie - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		<b>Présents</b> : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Christian RAVENEAU, Alain GARDET, Daniel DURAND, Daniel BOUILLON et Christiane LOMBARD, Adjoints ; Anne-Marie PLASSE, Alexandra DUMONT, Marie-Christine CALLSEN, Laurent PEGON, Pierre CHABARD, Sandrine GALICHON, Bruno GALICHON, Lionel MAYNAND et Christine GIL, conseillers municipaux.
- en exercice :	17	
- présents :	15	
- votants :	16	
Quorum :	9	<b>Absent et représenté</b> : Olivier LACHIZE représenté par Christiane LOMBARD.

**Absent et excusé** : Fabrice CHENAUD.

Secrétaire : Daniel BOUILLON - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT, secrétaire de mairie.

\*\*\*\*\*

Jean-Victor THEVENET, Maire, souhaite la bienvenue à l'assemblée et l'invite à se prononcer sur le procès-verbal de la réunion du 22 janvier 2013. Le conseil municipal l'approuve sans observations.

Il ouvre la séance.

\*\*\*\*\*

### Comptes rendus des réunions municipales et intercommunales

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Comme au début de chaque séance, Jean-Victor THEVENET, Maire, invite le conseil municipal à faire part de ses observations sur les comptes rendus des dernières réunions qui se sont tenues :

- Conseil municipal du mardi 22 janvier : approuvé sans observations.
- Communication / Journal municipal du mercredi 23 janvier (rénovation du site) : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 4 février : sans observations.
- Examen des demandes de subvention du mercredi 6 février : sans observations.
- Bureau municipal du lundi 18 février : des conseillers municipaux demandent des explications sur les répercussions des absences répétées de la directrice de l'école publique sur l'organisation des services périscolaires. Il prend acte des précisions apportées par Jean-Victor THEVENET, Maire, notamment sur ses démarches auprès de l'inspectrice d'académie.

### Rendu compte des décisions du maire prises par délégation du conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte du rendu compte présenté par Jean-Victor THEVENET, Maire. Il concerne des décisions de non préemption en réponse à deux déclarations d'intention d'aliéner, l'une pour une propriété non bâtie aux Gatilles, l'autre pour une propriété bâtie chemin des Bruyères.

### Budget principal : approbation du budget primitif 2013

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le budget primitif 2013 arrêté à la somme de 1 229 921 € en section de fonctionnement et à la somme de 1 313 637 € en section d'investissement.

Il affecte la totalité de l'excédent global de fonctionnement à la section d'investissement et

inscrit un emprunt de 400 000 €. Cet emprunt financera les travaux de restructuration des locaux de la garderie et du restaurant scolaires et la création d'un espace jeu avec installation d'un terrain multisports. Jean-Victor THEVENET, Maire, ajustera son montant aux besoins réels dès qu'ils seront connus.

Le conseil municipal maintient les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2013 étant précisé que leurs bases sont revalorisées, comme chaque année, par l'Etat.

### **Attribution de subventions aux associations**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal retient à l'unanimité des membres présents et représentés les propositions émises par la commission chargée de l'examen des demandes de subventions lors de sa réunion du 6 février. Leur montant prévisionnel s'élève à 7 521 €.

Deux autres demandes sont arrivées en mairie depuis le 6 février. Le conseil municipal oriente la première (association Notre Abri de ROANNE) vers le CCAS et débat de celle de l'association des jardins ouvriers La Laborieuse à CHARLIEU. Après vote à main levée, il lui octroie à la majorité des votants (5 abstentions – 9 voix POUR – 2 voix CONTRE), une aide pour l'achat de deux cabanes de jardin.

### **Acquisition de mobilier et de matériel pour la garderie et le restaurant scolaires : demande de subvention sur l'enveloppe parlementaire**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal sollicite le concours de l'enveloppe parlementaire pour financer l'achat du mobilier et du matériel destinés à équiper les services périscolaires après leur restructuration.

M. Bernard FOURNIER, Sénateur, lui affecte la somme de 10 000 €.

### **Création d'un trottoir le long de la route départementale 4 : demande de subvention du Conseil général de la Loire sur le produit des amendes de police**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal sollicite le concours du Conseil général de la Loire pour financer la création d'un trottoir sur la route départementale 4 (sortie du bourg en direction de Iguerande) sur le produit des amendes de police.

### **Redevance pour l'occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal fixe, à l'unanimité des membres présents et représentés, le tarif de cette occupation pour l'année 2013. Il charge le maire de recouvrer ces redevances et d'exiger le plan de récolement des travaux après chaque chantier.

### **Révision PLU : bilan des réunions tenues depuis le 12 novembre 2012**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte de la présentation faite par Jean-Victor THEVENET, Maire. Celui-ci rappelle le but principal de la révision du plan local d'urbanisme, sa mise en compatibilité avec le schéma de cohérence territoriale du bassin de vie du Sornin, puis ses impératifs. Il communique le calendrier des opérations fixé avec l'urbaniste chargé de l'étude et rend compte de l'avancement des travaux réalisés. Ils portent surtout sur le zonage, soit avec les services associés, soit par les membres de la commission ad hoc.

Il rappelle qu'un registre est ouvert en mairie pour recueillir les observations du public et qu'il

organisera une réunion publique d'information. Le journal municipal Le Carillonneur continuera d'informer la population.

### **Salle des fêtes de Carillon : mise à disposition de la communauté de brigades de gendarmerie de CHARLIEU à tarif préférentiel le vendredi 22 novembre 2013**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents et représentés de mettre la salle des fêtes de Carillon à la disposition de la brigade de gendarmerie de CHARLIEU pour fêter sa patronne Ste Geneviève. Il la fera bénéficier du tarif applicable aux associations locales.

### **Assistance technique aux exploitants des stations d'épuration : convention entre le département de la Loire et la commune à compter de 2013**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés la convention à signer entre le département de la Loire et la commune pour cette mission à compter de 2013. Elle annule et remplace le marché approuvé le 4 décembre 2012 et fixe la participation communale annuelle à 961,95 € au lieu de 2 897,24 €.

### **Adhésion de la commune à l'association ROANNE CONNECT TGV**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte à la majorité des membres présents et représentés (5 abstentions 7 voix POUR, 5 voix CONTRE,) d'adhérer à l'association ROANNE Connect TGV moyennant le paiement d'une cotisation de 100 €. Cette association a pour but de promouvoir le projet de passage de la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Orléans-Clermont Ferrand-Lyon par le Roannais.

### **Questions diverses**

#### **Réforme sur les rythmes scolaires**

Jean-Victor THEVENET, Maire, abordera ce thème lors d'une prochaine réunion du conseil municipal. Il précise qu'il doit participer à une réunion d'information de l'association des maires de la Loire le vendredi 22 février à MONTROND LES BAINS. Les conseillers municipaux intéressés peuvent l'accompagner. Aucun d'eux n'est disponible.

#### **Prochaine réunion du conseil municipal**

Le conseil municipal se réunira mardi 19 mars à 20 heures. Il votera, entre autres, le compte administratif 2012 et le budget primitif 2013 du budget du service Assainissement.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 21 février 2013.



Le secrétaire de séance,  
Daniel BOUILLON

Le Maire,  
Jean-Victor THEVENET